

51377

WHO/CDD/93.6
DISTR.: GÉNÉRALE

RENFORCEMENT
DE L'ENSEIGNEMENT SUR
LES MALADIES DIARRHIQUES
DANS LES ÉCOLES
DE MÉDECINE

PROGRAMME DE LUTTE CONTRE
LES MALADIES DIARRHIQUES



Organisation mondiale de la Santé
Genève

INTRODUCTION

Il incombe aux médecins de traiter les enfants diarrhéiques, qui sont légion. Il leur appartient également, en qualité de responsables et d'enseignants du corps médical tant sur le plan local que national, de fixer les normes applicables à la prise en charge des maladies diarrhéiques par d'autres agents de santé. Il est donc vital que les médecins soutiennent les efforts réalisés au titre des programmes nationaux de lutte contre les maladies diarrhéiques (CDD). Toutefois, ils ne peuvent le faire que s'ils comprennent et acceptent les directives du programme relatives au traitement et à la prévention de la diarrhée et qu'ils les appliquent dans l'exercice de leur profession.

L'application d'une prise en charge correcte des cas par les médecins passe d'abord par une

formation appropriée des étudiants en médecine. Celle-ci doit leur apporter la base scientifique de la conduite à adopter pour traiter et prévenir la diarrhée et leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour prendre efficacement les cas en charge. Or, nombreuses sont les écoles de médecine qui font l'économie de cette formation et en particulier de l'apprentissage des compétences essentielles.

Souvent, les diplômés en médecine sont donc mal préparés pour traiter les enfants diarrhéiques et ont peu l'occasion d'acquérir par la suite les compétences nécessaires à une bonne prise en charge des cas. Des cours spéciaux sont parfois organisés à l'intention des médecins diplômés mais ils sont onéreux.

OBJECTIFS

L'OMS est attentive aux problèmes posés aux pays qui s'efforcent de renforcer l'enseignement sur les maladies diarrhéiques dans les écoles de médecine. Pour les aider à surmonter leurs difficultés, l'Organisation s'est fixé trois grands objectifs:

- enrichir les **connaissances** théoriques et pratiques des étudiants en médecine relatives à la prise en charge et à la prévention des maladies diarrhéiques.
- améliorer les **compétences** de ces étudiants en matière de prise en charge des enfants souffrant de diarrhée.
- préparer les étudiants en médecine à soutenir les directives du programme LMD de leur pays sur le traitement et la prévention de la diarrhée.

Les buts spécifiques suivants ont été fixés pour atteindre ces objectifs:

- établir une unité de formation à la diarrhée (ou unité de TRO) dans chaque hôpital universitaire. Là, les étudiants peuvent s'entraîner à la prise en charge des enfants diarrhéiques dans le cadre de leur formation tout en étant surveillés;
- vérifier si l'enseignement sur la prévention et le traitement des maladies diarrhéiques est en accord avec les directives LMD;
- renforcer les méthodes d'enseignement concernant la prise en charge des cas de diarrhée en insistant sur l'enseignement interactif, la pratique habituelle avec les malades et l'acquisition de compétences cliniques essentielles;
- former les professeurs de pédiatrie, les autres enseignants et les responsables hospitaliers aux pratiques recommandées par CDD pour prendre en charge les cas de diarrhée et leur apprendre les méthodes qui permettent d'enseigner ces pratiques aux étudiants avec le maximum d'efficacité.

DEROULEMENT

Les étapes préparatoires sont coordonnées par un comité national de coordination; celui-ci comprend des responsables du corps médical enseignant qui s'emploient déjà à soutenir le programme national LMD. Le Comité coordonne aussi la planification et le suivi des ateliers.

Premières étapes

Il est capital que les objectifs décrits ci-dessus soient soutenus par les ministères d'Etat concernés, par le Programme LMD national et par les dirigeants des écoles de médecine participant à cette action. Dans ce dernier groupe, on compte les doyens, les directeurs d'hôpitaux et les chefs des services de pédiatrie avec qui l'on se met directement en rapport pour exposer l'activité poursuivie et obtenir un appui.

On prendra également des dispositions pour se procurer le matériel de formation en quantité suffisante, notamment le manuel de l'étudiant intitulé Cours sur la diarrhée, et le matériel dont les unités de formation à la diarrhée ont besoin. Ces moyens peuvent être fournis par l'OMS, l'UNICEF ou d'autres organismes.

Ateliers

Les ateliers jouent un rôle clé dans le déroulement de cette activité. Ils sont suivis par deux ou trois enseignants de pédiatrie de chaque école de

médecine, généralement par le chef de service et par un ou deux de ses collègues (lorsqu'un autre service, par exemple de médecine préventive et sociale, dispense un enseignement sur la prise en charge des maladies diarrhéiques, un membre dudit service devra également participer à l'atelier). Durant l'atelier, les participants étudient la manière dont l'OMS et le programme national LMD abordent la prise en charge des cas; de plus, ils s'entraînent à appliquer toute une gamme de méthodes d'enseignement interactif, évaluent les méthodes actuelles d'apprentissage dans leurs écoles et mettent sur pied un plan de travail sur 6 à 12 mois pour atteindre chacun des objectifs spécifiques susmentionnés. Les ateliers durent généralement six jours, accueillent de 10 à 15 personnes et se tiennent dans des unités de formation à la diarrhée bien établies où il est possible d'enseigner et de s'entraîner avec des malades.

Suivi

Après l'atelier, un suivi est nécessaire pour surveiller les progrès réalisés dans l'application du plan de travail de chaque école, vérifier si l'on a fait l'achat des matériels et de l'équipement nécessaires et cerner les problèmes qui exigent une aide. Le comité de coordination supervise généralement le suivi et organise des ateliers supplémentaires pour toute école qui en fait la demande.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LE RENFORCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUR LA LMD DANS LES ECOLES DE MEDECINE

Le programme a mis sur pied un groupe de travail composé d'experts internationaux sur l'enseignement de la médecine et des maladies diarrhéiques et l'a chargé de donner des conseils en la matière, de surveiller la phase d'élaboration du matériel de formation et d'aider à diriger les ateliers. Les membres du groupe de travail ont bénéficié d'une formation spéciale organisée en Zambie et en République dominicaine en 1993 afin de leur permettre de planifier et de diriger des ateliers.

MATERIELS DE FORMATION

Les matériels de formation suivants ont été mis au point:

- **Cours sur la diarrhée** destiné aux étudiants

Ce manuel contient des informations importantes sur l'étiologie, l'épidémiologie, la pathogénie, la prise en charge et la prévention de la diarrhée. Il s'adresse à tous ceux qui étudient les maladies diarrhéiques. Si l'on donne des chapitres de ce livre à lire à la maison, on utilisera le temps généralement consacré en classe aux conférences à un autre enseignement plus actif où les étudiants interviennent.

- **Manuel de l'instructeur**

Il est conçu pour aider les instructeurs à planifier l'enseignement des sujets traités dans le Cours sur la diarrhée. On y privilégie les méthodes d'apprentissage qui exigent une participation active de l'étudiant et d'autres encore qui lui permettent d'acquérir des compétences dans des techniques cliniques spécifiques.

- **Recueil de documents de référence sur la diarrhée**

Il s'agit là d'un recueil d'articles sur les maladies diarrhéiques à l'intention des

étudiants ou des professeurs qui souhaitent étudier de manière plus approfondie les sujets présentés dans le *Cours sur la diarrhée*.

- **Guide de l'évaluation de l'étudiant**

Ce fascicule décrit les méthodes d'évaluation des connaissances et des compétences de l'étudiant. Il contient également près de 100 questions préparant aux examens oraux et écrits et spécialement conçues pour apprécier l'aptitude de l'étudiant à résoudre les problèmes cliniques plutôt qu'à restituer des informations mémorisées.

- **Guide du directeur d'atelier**

Ce guide s'adresse aux directeurs chargés de planifier et de mener des ateliers. Il fournit un modèle de programme et des directives détaillées sur la manière de diriger chaque activité.

- **Manuel du participant à l'atelier**

Il contient des informations et des instructions de base ainsi que des feuilles de travail pour les participants à l'atelier.

ACTIVITES DANS DES PAYS DONNES

- **Indonésie et Philippines**

Des versions plus anciennes de ces matériels de formation ont été utilisées lors d'ateliers organisés en Indonésie (dans 8 écoles de médecine) et aux Philippines (dans 6 écoles de médecine). Dans ces deux pays, des visites de suivi ont montré que la plupart des écoles avaient fait de grands progrès vers la réalisation de tous les objectifs de l'atelier. A l'issue de ces visites, des ateliers supplémentaires ont été organisés pour les autres écoles de médecine — 17 en Indonésie et 20 aux Philippines.

- **Viet Nam**

Deux ateliers ont été organisés au Viet Nam à l'intention des neuf écoles de médecine du pays. Le *Cours sur la diarrhée* a ensuite été traduit en vietnamien puis distribué. Des unités de formation à la diarrhée sont mises sur pied dans toutes les écoles de médecine du pays avec le soutien de l'UNICEF. Une évaluation externe du suivi a été réalisée en 1992; on a constaté à cette occasion que les plans de travail étaient en cours d'application et que la plupart des écoles avaient fait de grands progrès vers la réalisation des objectifs de l'atelier.

Nigéria

Deux ateliers ont eu lieu en 1990 et en 1991 à l'intention des 13 écoles de médecine du pays. Des exemplaires du *Cours sur la diarrhée* ont été remis aux écoles participant à cette action et les responsables de chaque école ont reçu une formation supplémentaire à la prise en charge des cas de diarrhée.

Inde

Un premier atelier a eu lieu en 1992 à l'intention de 5 écoles de médecine.

Egypte

Un premier atelier a eu lieu en 1993 à l'intention de 5 écoles de médecine.

PROCHAINES ACTIVITES

Le nombre de pays concernés par cette action augmentera en 1993 et en 1994. Des membres du groupe de travail aideront à planifier et à diriger les ateliers dans toutes les Régions de l'OMS. Les activités de suivi seront poursuivies dans les pays susmentionnés.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Des renseignements complémentaires sur ces activités peuvent être obtenus auprès du **Directeur de la Division de la lutte contre les maladies diarrhéiques et les infections respiratoires aiguës**, à l'adresse ci-après:

Organisation mondiale de la Santé
1211 Genève 27
(Suisse)